

INTERDICTION DES VISITES AU 2^e ÉTAGE DE L'INSTALLATION DE HAVRE-SAINT-PIERRE (SOINS DE COURTE DURÉE) EN RAISON DE SYNDROMES RESPIRATOIRES

Havre-Saint-Pierre, le 24 février 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord tient à informer la population que les visites au 2^e étage de l'installation de Havre-Saint-Pierre (soins de courte durée) sont présentement interdites étant donné la présence de cas de syndromes respiratoires. La situation sera réévaluée au cours de la semaine du 27 février 2017.

Cette mesure vise à protéger l'ensemble des usagers et la population.

Nous rappelons l'importance de bien se laver les mains avec de l'eau et du savon (ou avec une solution hydroalcoolique si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon). De plus, aucune personne présentant des signes de toux ou de fièvre ne devrait se présenter comme visiteur.

Si votre état ou celle d'un proche vous préoccupe et que vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez contacter en tout temps le service Info-Santé au numéro 811 pour recevoir des conseils ou vous référer à l'[aide à la décision](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le CISSS de la Côte-Nord est conscient des désagréments causés par cette situation et remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 2268